

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4675 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SCALLY F-Z

Date de naissance : 11.12.19

Adresse : 13 Khiam Eddae Traouzi - CASA

Tél. : 06 61 49 66 68

Total des frais engagés : 13.88.60 + 300.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04.05.23

Nom et prénom du malade : SCALLY Fatima Elzahr Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Respiratoire avec bronchite aigüe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

15 MAI 2023

Le : 04.05.2023

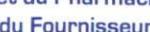


ACCUEILLANT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Reclement des Actes
04/1/23	G		3.00 / m	<i>Docteur BEN MALLEM</i> Présentation : 10/09/2022 Signature : 10/09/2022 Téléphone : 022 82 23 42

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 L'pharmacie LA MOUAT 242, Boulevard Bertrand 5555 BLANCA 22/191-0522-21	24/05/23	1388,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>[Signature of Laboratoire et Radiologue]</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	D
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch, likely upper, showing tooth positions and symbols. The teeth are numbered 1 through 8 on both the left and right sides. Symbols above the teeth include: 1 (diamond), 2 (circle), 3 (square), 4 (triangle), 5 (pentagon), 6 (hexagon), 7 (heptagon), 8 (octagon), and a question mark (?) for the first tooth on the left. A vertical arrow points upwards from the center of the arch, and a horizontal arrow points to the left.

des donnt
ier de l'Horloge

TESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MEDICAL DES MALADIES RESPIRATOIRES

Docteur BENMALLEM Mustapha

Spécialiste des Maladies Respiratoires

C.E.S de l'Université de Paris

Asthme - Maladies des Poumons - Tuberculose

ALLERGIE RESPIRATOIRE

SEVRAGE TABAGIQUE

الدكتور بن لمعلم مصطفى

إخلاصي في الأمراض الصدرية

خريج جامعة باريس

الضيق - داء السل - أمراض الرئة

مرض الحساسية

الإقلاع عن التدخين

Casablanca, le : 04/5/2023 الدار البيضاء، في :

(21.00 x 6) ٦ جمل SCALLY
Librax gelule Fatma Ezzouches

- Librax gelule
→ gelule x 3 ٣ x 2 ٢

+ Ballongt gelule

(43.30 x 4) ٤ جمل x 2 ٢ x ٢

189,- For a cut ٢٠ :

15/١٢ x 2 / ٢ x ٢

293,-
Pneumo Vax ٢٣

123.60,-
Injections en S/C
Injections ٤٠

إقامة ملحوظ - رقم ٤٦ - شارع ٢ مارس زاوية زنقة أثينا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 82 23 42

Résidence El Mechouar - N° 97 - Avenue 2 Mars Angle d'Anthènes - Casablanca - Tél.: 05 22 82 23 42

Alpraz 0,5 - 7 (615ml)

35.70 $\frac{1}{2}$ 9 au Gesme 1.5
le soir)
N° 1W5342

T 1388.80



Docteur BEN MALLEM Mustapha
Pneumologue
1 Rue d'ainé Sidi Bou Saïd
Casablanca
Tél: 022 82 23 82

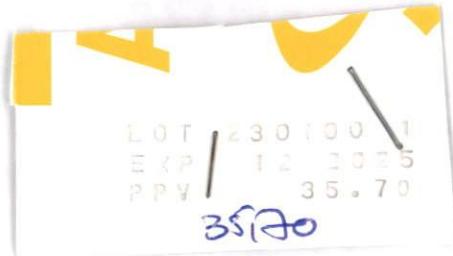
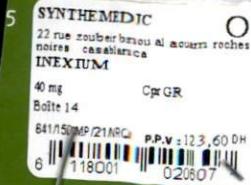
PNEUMOVAX 23
Suspension injectable de 0,5 ml.
Boîte d'une seringue pré-remplie.
PPV: 293,00 DH
N° d'AMM 483/17 DMP/21/NNP
Distribué par MSD MAROC, B.P 136 Bouskoura

6 118001 160778



GTIN 1890111724888
LOT IB21050
EXP 07/2024
S/N 13038487294365

PPV: 189 DH 50



la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT 23020 PER 02/21
PPV 21.08.2026

OT 23017 PER 02/21
PPV 21.08.2026

la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT 23020 PER 02/21
PPV 21.08.2026

OT 23017 PER 02/21
PPV 21.08.2026

la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT 23020 PER 02/21
PPV 21.08.2026

OT 23017 PER 02/21
PPV 21.08.2026